

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 6 octobre 1931.)

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Tessin une subvention de 40 pour cent des frais de travaux de protection contre les affouillements le long du Tessin entre Biasca et Iragna (devis: 230,000 fr.; maximum: 92,000 fr.).

Les recettes de l'administration fédérale des contributions provenant des droits de timbre se sont élevées:

pendant le III <sup>e</sup> trimestre de 1931 à . . . . .	14,754,000 fr.
» » III <sup>e</sup> » » 1930 à . . . . .	20,550,000 »
Diminution en 1931	5,796,000 fr.
à fin septembre 1931 à . . . . .	59,577,000 fr.
» » » 1930 à . . . . .	63,696,000 »
Diminution en 1931	4,119,000 fr.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Heer, de Märstetten (Thurgovie), consul de Suisse à Madras. M. Gustav Dilger, de Winterthour, a été chargé à titre provisoire de la gérance du consulat.

(Du 8 octobre 1931.)

Le gouvernement péruvien a accordé l'exequatur à M. Severino Marcionelli, de Bironico, promu consul général de Suisse à Lima en date du 25 août 1931.

(Du 9 octobre 1931.)

Suivant une communication du gouvernement du Paraguay, la juridiction du consulat général à Zurich a été étendue à toute la Suisse et, en particulier, aux cantons de Zurich, Schaffhouse, St-Gall, Thurgovie, Appenzell (Rh.-Ext. et Int.) et des Grisons. Le Conseil fédéral a accordé par conséquent un nouvel exequatur à M. Walter Meyer, consul général honoraire du Paraguay à Zurich.

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes:  
au canton de Berne:

- a. 33 $\frac{1}{3}$  pour cent des frais de correction et de couverture de la Birse, à Reconvilier (devis: 100,000 fr.; maximum: 33,330 fr.);
- b. 33 $\frac{1}{3}$  pour cent des frais de correction de la Suze, commune de Courtelary, 1<sup>er</sup> lot (devis: 115,000 fr.; maximum: 38,330 fr.).

Le Dr Maurice Paschoud, de Lutry et Forel, conseiller d'Etat à Lausanne, est nommé membre de la direction générale des chemins de fer fédéraux, en remplacement de M. A. Niquille, décédé.

Le Dr R. Herold, directeur du III<sup>e</sup> arrondissement des chemins de fer fédéraux, à Zurich, a été désigné en qualité de chef de la délégation suisse à la quatrième conférence générale des communications et du transit, qui se réunira prochainement. Le Dr E. Marchand, professeur, sous-directeur de la société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, M. E. Hofmeister, ancien directeur de banque, à Zurich, et le Dr R. Hohl, chef de section au département politique, ont été désignés en qualité de délégués suppléants.

*L'usine électrique de Bâle a reçu, en remplacement de l'autorisation n° 84, du 30 décembre 1925, valable jusqu'au 31 octobre 1931 et portant sur 1000 kilowatts (24,000 kilowattheures par jour), l'autorisation (n° 116) d'élever son exportation d'énergie électrique à destination de l'usine à gaz et d'électricité d'Huningue et de St-Louis, à Huningue (Alsace), à 1500 kilowatts au maximum (36,000 kilowattheures par jour). L'autorisation n° 116 est valable jusqu'au 31 octobre 1934.*

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Nombre des émigrants de la Suisse pour les pays d'outre-mer.

Mois	1931	1930	Accroissement ou décroissement
Janvier jusqu'à fin août . . . . .	1102	2354	— 1252
Septembre . . . . .	195	358	— 163
Janvier jusqu'à fin septembre . . . . .	1297	2712	— 1415

Berne, le 9 octobre 1931.

Office fédéral de l'émigration.

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.10.1931
Date	
Data	
Seite	328-329
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 400

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.